

**Assemblée générale**

Distr.: Limitée  
3 mars 2005

Français  
Original: Anglais

---

**Comité des utilisations pacifiques  
de l'espace extra-atmosphérique**  
Sous-Comité scientifique et technique  
Quarante-deuxième session  
Vienne, 21 février-4 mars 2005

**Projet de rapport du Groupe de travail plénier****I. Introduction**

1. Comme l'Assemblée générale en a convenu au paragraphe 16 de sa résolution 59/116 du 10 décembre 2004, le Sous-Comité scientifique et technique a convoqué de nouveau le Groupe de travail plénier. Le Groupe de travail plénier a tenu [...] séances du 23 février au 3 mars 2005. Il s'est penché sur le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, l'application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III) et le projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-troisième session du Sous-Comité scientifique et technique, qui doit se tenir en 2006. À sa [...] séance, le 3 mars, il a adopté le présent rapport.

2. À la 622<sup>e</sup> séance du Sous-Comité scientifique et technique, le 23 février, M. Muhammad Nasim Shah (Pakistan) a été élu Président du Groupe de travail plénier. Dans sa déclaration liminaire, le Président a passé en revue le mandat confié au Groupe de travail pour sa session de 2005. Le Groupe de travail était saisi d'une liste de questions à examiner (A/AC.105/C.1/2005/CRP.8/Rev.1).

**II. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales**

3. Le Groupe de travail, qui était saisi du rapport de la Spécialiste des applications spatiales (A/AC.105/840), a noté que celle-ci avait fait une déclaration complétant les informations contenues dans son rapport.

4. Le Groupe de travail a pris note des ateliers, stages de formation et bourses de longue durée ainsi que des services consultatifs proposés dans le rapport de la Spécialiste au Sous-Comité (A/AC.105/840, annexe II).



### **III. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)**

5. Le Groupe de travail était saisi des documents ci-après:
  - a) Rapport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique sur l'examen de l'application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III) (A/59/174);
  - b) Suite donnée aux recommandations d'UNISPACE III (A/AC.105/C.1/2005/CRP.9);
  - c) Application des recommandations d'UNISPACE III: la voie à suivre (A/AC.105/C.1/2005/CRP.10/Rev.1);
  - d) Proposition relative à un plan de travail triennal en vue de la célébration en 2007 de l'Année internationale de la physique solaire (A/AC.105/C.1/2005/CRP.13);
  - e) Informations sur la réunion plénière de haut niveau de la sixième session de l'Assemblée générale devant se tenir le 16 septembre 2005 (A/AC.105/C.1/2005/CRP.14);
  - f) Application des recommandations d'UNISPACE III: mesures susceptibles de présenter un intérêt pour de nombreux États Membres (A/AC.105/C.1/2005/CRP.15);
  - g) Propositions visant à modifier le plan de travail concernant le point de l'ordre du jour relatif aux objets géocroiseurs (A/AC.105/C.1/2005/CRP.18);
  - h) Nouveau plan de travail pluriannuel concernant le point de l'ordre du jour intitulé "Débris spatiaux" (A/AC.105/C.1/2005/CRP.19);
  - i) Projet d'ordre du jour provisoire du Sous-Comité scientifique et technique à sa quarante-troisième session (A/AC.105/C.1/2005/CRP.20).
6. Le Groupe de travail a noté avec satisfaction que, conformément au paragraphe 6 de la résolution 59/2 de l'Assemblée générale en date du 20 octobre 2004, les équipes chargées des recommandations sur la stratégie mondiale intégrée de surveillance de l'environnement (recommandation 1), l'amélioration des prévisions météorologiques et climatiques (recommandation 4), sur le partage des connaissances (recommandation 9), sur le développement durable (recommandation 11) et sur les objets géocroiseurs (recommandation 14) poursuivraient leurs travaux.
7. Le Groupe de travail a noté avec satisfaction que les équipes chargées des recommandations sur la stratégie mondiale intégrée de surveillance de l'environnement (recommandation 1), sur le développement durable (recommandation 11) et sur les objets géocroiseurs (recommandation 14) s'étaient réunies en marge de la quarante-troisième session du Sous-Comité scientifique et technique et avaient rendu compte de l'état d'avancement de leurs travaux.

8. Le Groupe de travail a noté avec satisfaction que, bien que l'Équipe chargée de la recommandation 10 sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite (recommandation 10) ne poursuivrait pas ses travaux en tant que telle, ses membres continueraient de faire en sorte que l'on puisse tirer le meilleur parti de l'exploitation de ces systèmes et de leurs applications aux fins du développement durable. Il a également noté avec satisfaction que les travaux visant à établir, comme l'Assemblée générale l'avait recommandé au paragraphe 11 de la résolution 59/2, un comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite avaient été entamés.

9. Le Groupe de travail a noté que des discussions étaient en cours, qui portaient sur la poursuite éventuelle des travaux de l'Équipe chargée de la recommandation sur les services de santé publique (recommandation 6). L'Équipe a noté avec gratitude que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'était proposée à en assurer la coprésidence.

10. Le Groupe de travail a noté que, pour ce qui était de la phase de lancement de leur plans de travail actualisés, le Bureau des affaires spatiales aiderait ces équipes à assurer la concertation entre les États qui en faisaient partie et s'emploierait à confirmer la participation de ces derniers ou à attirer davantage de membres. Par ailleurs, le Bureau aiderait ces équipes, à leur demande et dans la limite des moyens mis à sa disposition, à étoffer leurs plans de travail actualisés. Le Groupe de travail a également noté que le Bureau consulterait les membres de l'Équipe chargée de la recommandation sur les services de santé publique concernant la coprésidence éventuelle de l'OMS.

11. Le Groupe de travail a décidé d'axer ses débats sur l'application de trois mesures visées dans le Plan d'action que l'Assemblée générale a approuvé dans sa résolution 59/2, à savoir maximiser les avantages que présentent les capacités spatiales actuelles aux fins de la gestion des catastrophes, tirer parti au maximum de l'utilisation et des applications des systèmes mondiaux de navigation par satellite aux fins du développement durable (A/59/174, par. 252 à 269); et accélérer le développement des capacités relatives aux activités spatiales (A/59/174, par. 299 à 310).

12. Le Groupe de travail a par ailleurs décidé de regrouper les mesures proposées aux paragraphes 301 à 309 du Plan d'action sous une même rubrique intitulée "Organiser une réunion des États Membres et agences spatiales intéressés en vue de recenser les parties désireuses de mettre en œuvre les mesures visées aux paragraphes 301 à 309 du Plan d'action", l'objet étant d'aller de l'avant dans l'exécution de ces mesures.

13. Le Groupe de travail s'est penché sur l'apport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à la réunion plénière de haut niveau de la soixantième session de l'Assemblée générale, en septembre 2005, au cours de laquelle sera examinée en profondeur les suites données à la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2 de l'Assemblée générale). Le Sous-Comité a décidé que le Bureau des affaires spatiales devrait solliciter un complément d'information sur l'organisation de la réunion et sur la possibilité pour le Comité d'y contribuer, et en rendre compte à ce dernier. Le Comité pourra alors décider s'il est en mesure d'apporter sa contribution et, dans l'affirmative, déterminer les arrangements à prendre à cet effet.

14. Le Groupe de travail, notant qu'un certain nombre d'initiatives étaient en cours, qui visaient à amener plus de jeunes à s'intéresser aux disciplines scientifiques et techniques, a décidé d'inviter les États membres, et en particulier ceux ayant le statut d'observateur permanent auprès du Comité, à lui rendre compte, lors de la quarante-troisième session du Sous-Comité scientifique et technique, des activités qu'ils mènent en vue de promouvoir les sciences et les techniques spatiales parmi les jeunes.

#### **IV. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-troisième session du Sous-Comité scientifique et technique**

15. Le Groupe de travail a noté que, conformément à la résolution 59/116 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique soumettrait au Comité sa proposition concernant un projet d'ordre du jour provisoire pour sa quarante-troisième session, en 2006.

16. Le Groupe de travail plénier a examiné les plans de travail pluriannuels ci-après pour les points à inscrire à l'ordre du jour de la quarante-troisième session du Sous-Comité:

a) Année internationale de la physique solaire 2007, proposée par les États-Unis d'Amérique, la France, le Pakistan, la République tchèque et le Royaume-Uni (A/AC.105/C.1/2005/CRP.13);

b) Débris spatiaux, comme convenu par le Groupe de travail sur les débris spatiaux (par. [...] de l'annexe [...] au présent rapport).

17. Le Groupe de travail plénier a également examiné les modifications qu'il était proposé d'apporter aux plans de travail pluriannuels concernant les points suivants de l'ordre du jour du Sous-Comité:

a) Utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace, comme convenu par le Groupe de travail sur les sources d'énergie nucléaires dans l'espace (par. [...] de l'annexe [...] au présent rapport);

b) Objets géocroiseurs (A/AC.105/C.1/2005/CRP.18).

18. Le Groupe de travail plénier est convenu que le Sous-Comité devrait examiner le point de l'ordre du jour relatif aux débris spatiaux conformément au plan de travail approuvé par le Groupe de travail sur les débris spatiaux, comme indiqué au paragraphe [...] de l'annexe [...] au présent rapport.

19. Le Groupe de travail plénier est convenu que le Sous-Comité devrait continuer à examiner le point de l'ordre du jour relatif à l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace conformément au plan de travail approuvé par le Groupe de travail sur l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace, comme indiqué au paragraphe [...] de l'annexe [...] au présent rapport.

20. Le Groupe de travail plénier est convenu de modifier comme suit le plan de travail des années 2006 et 2007 pour le point de l'ordre du jour relatif aux objets géocroiseurs:

**Année 2006**

Rapports des États Membres et des organisations internationales sur leurs activités relatives aux objets géocroiseurs (missions, recherche et activités de suivi, notamment), ainsi que sur leurs plans de travail pour l'avenir.

L'Équipe sur les géocroiseurs étudiera la voie à suivre et examinera en particulier s'il est nécessaire de réaliser d'autres activités au niveau national ou régional ou par le biais de la coopération internationale. Les possibilités de coopération devraient être examinées en même temps que les perspectives d'harmonisation et les moyens d'étendre la collaboration.

Envisager la nécessité de convoquer un groupe de travail en 2007.

Mettre à jour le programme de travail de la troisième année, selon qu'il conviendra, et examiner les travaux intersessions éventuellement nécessaires.

**Année 2007**

Les États Membres et les organisations internationales continueront à faire rapport sur leurs activités concernant les objets géocroiseurs.

L'Équipe sur les géocroiseurs devrait poursuivre ses travaux et faire des propositions selon que de besoin en s'appuyant sur les travaux de la deuxième année.

Examiner les divers mécanismes appropriés pour la poursuite des travaux sur les objets géocroiseurs.

21. Le Groupe de travail plénier a décidé de modifier comme suit le plan de travail de l'année 2006 pour le point de l'ordre du jour relatif au recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes:

**Année 2006**

Examen des recommandations de l'Équipe sur la gestion des catastrophes, en vue de leur application.

Organisation d'un atelier/colloque d'une journée sur la gestion des catastrophes avec la participation d'exploitants de satellites de télécommunications et de satellites météorologiques.

Échange d'informations avec l'Union internationale des télécommunications et d'autres institutions spécialisées du système des Nations Unies sur leurs activités d'appui à la gestion des catastrophes faisant appel à des systèmes spatiaux, ainsi que sur les structures régionales de gestion des catastrophes.

22. Le Groupe de travail plénier est convenu qu'à compter de sa quarante-troisième session, en 2006, le Sous-Comité examinerait, conformément au plan de travail pluriannuel ci-après, un point relatif à l'Année internationale de la physique solaire 2007:

**Année 2006**

Rapports sur les activités prévues par le secrétariat de l'Année internationale de la physique solaire, les États Membres intéressés et les organisations

scientifiques. Les résultats du premier atelier organisé dans le cadre de l'initiative Année internationale de la physique solaire/ONU sur les sciences spatiales fondamentales seront présentés au secrétariat de l'Année internationale.

#### **Année 2007**

Rapports sur les activités nationales et régionales relatives à l'Année internationale de la physique solaire 2007 présentés par les États Membres intéressés, les organisations scientifiques et le secrétariat de l'Année internationale. Ces rapports donneront des informations sur la préparation des campagnes de communication, d'éducation et de recherche, ainsi que sur la définition des réseaux d'instruments et sur les plans en vue de leur mise en place.

#### **Année 2008**

Rapports des États Membres intéressés, des organisations scientifiques et du secrétariat de l'Année internationale de la physique solaire sur l'état d'avancement des campagnes scientifiques et la mise en place des bases de données de l'Année internationale. Les plans relatifs à la poursuite de la mise en place des réseaux d'instruments et aux activités futures seront communiqués.

23. Le Groupe de travail plénier a recommandé l'ordre du jour provisoire suivant pour la quarante-troisième session du Sous-Comité scientifique et technique, en 2006:

1. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales.
2. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.
3. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).
4. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre.
5. Questions à examiner au titre des plans de travail:
  - a) Débris spatiaux;  
(Travaux pour 2006, conformément au plan de travail pluriannuel figurant au paragraphe [...] de l'annexe [...] au présent rapport)
  - b) Utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace;  
(Travaux pour 2006, conformément au plan de travail pluriannuel figurant au paragraphe [...] de l'annexe [...] au présent rapport)
  - c) Télémédecine spatiale;  
(Travaux pour 2006, conformément au plan de travail pluriannuel figurant au paragraphe 138 du rapport du Comité des utilisations

- pacifiques de l'espace extra-atmosphérique sur les travaux de sa quarante-sixième session (A/58/20)
- d) Objets géocroiseurs;  
(Travaux pour 2006, conformément au plan de travail pluriannuel figurant au paragraphe [...] ci-dessus)
  - e) Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes;  
(Travaux pour 2006, conformément au paragraphe [...] ci-dessus)
  - f) Année internationale de la physique solaire 2007.  
(Travaux pour 2006, conformément au plan de travail pluriannuel figurant au paragraphe [...] ci-dessus)
6. Thème de discussion distinct: Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et applications, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement.
  7. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-quatrième session du Sous-Comité scientifique et technique, avec indication des questions à examiner en tant que thèmes de discussion distincts ou dans le cadre de plans de travail pluriannuels.
  8. Rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.
24. Le Groupe de travail plénier a rappelé qu'il avait été convenu que, comme précédemment, le colloque COSPAR/Fédération internationale d'astronautique (FIA) et le colloque sur le renforcement du partenariat avec l'industrie alterneraient chaque année. Il est convenu qu'en 2006, c'est le colloque avec l'industrie qui aura lieu, la tenue du colloque COSPAR/FIA étant suspendue.
25. Le Groupe de travail plénier a recommandé que le prochain colloque sur le renforcement du partenariat avec l'industrie, qui doit se tenir parallèlement à la quarante-troisième du Sous-Comité en 2006, porte sur les radars spatiaux à ouverture synthétique et leurs applications. Il est également convenu que ce colloque se tiendrait dans l'après-midi de la première journée de la quarante-troisième session du Sous-Comité et que la totalité du temps disponible au cours de cette demi-journée lui serait consacrée.

## V. Questions diverses

26. Le Groupe de travail plénier a recommandé qu'on le convoque à nouveau à la quarante-troisième du Sous-Comité scientifique et technique, en 2006.